

Infos Express MONTINOISES

JANVIER 2020

Bienvenue.....



NOUVEAUX HABITANTS. Vous venez de vous installer à Montigny-lès-Vesoul, pensez à le signaler en mairie.

Tél : 03.84.76.54.50. Mail : mairie-montigny2@wanadoo.fr

Recensement.....

POPULATION 2020. Du 16 janvier au 15 février, Mme Joëlle Robert effectuera le recensement de la commune pour le compte de l'INSEE. Merci de lui réserver un bon accueil, de remplir les documents ou de répondre sur internet : le-recensement-et-moi.fr

Les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif et ou fiscal.

Animations.....

CONCERT. Vendredi 31 janvier à 20h00, les élèves de l'Atelier des Rossignols vous convient à la seconde édition de leur concert annuel. Elle sera marquée par la présence de la soprano bisontine Camille Eimberk à la voix cristalline, le pianiste concertiste Masahiko Omori et la participation de l'ensemble Choradelyre dirigé par Pascal Dubois. Du baroque en passant par le blues et le reggae, cette année la musique nous raconte le monde végétal et les merveilles de dame nature. Ne manquez pas ce rendez-vous exceptionnel à la salle polyvalente !
Entrée libre.



Animations (suite).....

LA CHAPELLE DES DAMES NOBLES. C'est dans le lieu convivial et feutré de la bibliothèque, que la commission « animations » élargie s'est réunie le 12 décembre dernier, pour s'engager dans la phase opérationnelle de la journée festive du samedi 16 mai 2020.



En concomitance, divers travaux sont menés, chacun des membres ayant pris en charge un évènement séquentiel parmi les animations prévues.

Des « Montigny de France » ont déjà répondu présents ; vous pouvez les visualiser sur la carte dévoilée devant la mairie.

La commission remercie ses membres ainsi que les personnes qui se joignent à ces moments de convivialité, d'échanges, lors des réunions mensuelles et apportent ainsi leur soutien en participant à l'animation de notre village.

GYMNASTIQUE. Des cours de gym douce sont organisés chaque jeudi de 16h45 à 17h45, hors vacances scolaires, à la salle de la Bergère avec le concours de la Communauté d'Agglomération de Vesoul.



Ces cours sont gratuits et sans inscription.

Distinctions.....



MEDAILLES. Deux Montinois ont été décorés à l'occasion des vœux aux personnels de la Ville et de la Communauté d'Agglomération de Vesoul, vendredi 10 janvier : Nadine Sery a reçu la médaille du travail échelon vermeil et Emmanuel Ecrement, la médaille régionale, départementale et communale échelon vermeil.

La municipalité leur adresse ses félicitations.

Sport.....



CROSS-COUNTRY. Le Montinois Jean-Louis Dormoy, licencié au GAHS, a terminé 5^{ème} dans la catégorie vétérans des championnats départementaux de cross-country disputés sur la zone de loisirs du lac de Vesoul-Vaivre, dimanche 12 janvier.

Gendarmerie.....



CAMBRIOLAGES : Les services de la gendarmerie ont été amenés à constater plusieurs cambriolages ou tentatives de cambriolages dans des maisons dont les propriétaires étaient présents au moment des faits. Ces derniers n'avaient pas verrouillé leurs accès et les cambrioleurs se sont introduits sans effraction.

La gendarmerie rappelle la nécessité de bien fermer les portes de votre résidence, même quand vous êtes à l'intérieur de votre domicile.

Meilleurs
VOEUX 2020

CARNET BLEU.

Auguste est né le 9 novembre à la maternité de l'hôpital de Mâcon. C'est le premier enfant de Marine Mantovani et d'Etienne Gatheron. Il fait la joie de ses grands-parents, Marc Mantovani demeurant au village et Maryse Marie domiciliée à Vesoul.

La municipalité adresse aux parents et grands-parents ses sincères félicitations.

CARNET ROSE.

Lysana est née le lundi 6 janvier. Elle est la fille de Coralie Henry et Nicolas Delagoutte, demeurant rue de la Beauchère.

La municipalité adresse ses félicitations aux heureux parents.

Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête...Pense-bête...



Mairie : Le secrétariat de mairie est assuré le mardi de 14h à 15h, le jeudi de 17h30 à 18h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et sur rendez-vous. Une permanence est assurée par le maire et/ou les adjoints chaque vendredi de 18h30 à 19h30.

Tél : 03.84.76.54.50

Mail : mairie-montigny2@wanadoo.fr

Actes d'état civil : Les personnes qui souhaitent établir en mairie un acte de reconnaissance, un dossier de mariage, de PACS ou un parrainage civil sont priées de prendre rendez-vous avec le secrétariat de mairie.

Recensement militaire : Tous les jeunes de nationalité française, filles ou garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Bibliothèque : La bibliothèque municipale, située dans les locaux de la Maison de la Bergère, est ouverte le samedi de 10h à 12h et le mardi de 16h30 à 17h30. L'accueil est assuré par Annie Lucarz.